

Ordre du jour

de la séance publique du conseil communal qui aura lieu dans la Salle des Chevaliers du château de Mersch le **lundi, 3 février 2025 à 15.00 heures** pour discuter les points à l'ordre du jour suivant :

À huis clos :

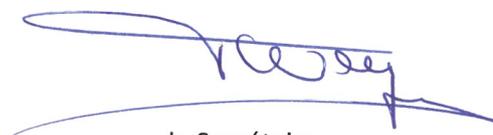
- 1) Démission d'un fonctionnaire communal ;

En séance publique :

- 2) Approbation du lotissement de propriétés, sises à Mersch, 41, 43 et 45A Rue Grande-Duchesse Charlotte, en deux lots ;
- 3) Approbation du projet d'exécution avec convention concernant le plan d'aménagement particulier N°19243/45C sis à Mersch au lieu-dit « Rue de Beringen » pour le compte de la société à responsabilité limitée Bouvart S.à r.l. de Mersch ;
- 4) Approbation du devis relatif au réaménagement de l'étang au parc communal ;
- 5) Approbation du devis relatif à l'inspection par caméra des ruisseaux « Bierengerbaach », « Bierschbaach » et « Rollengerbaach » dans le cadre des études portant sur les zones d'inondation et l'élaboration de mesures d'atténuation des risques ;
- 6) Approbation du devis relatif à l'acquisition de machines et d'équipements spéciaux pour le service de régie ;
- 7) Approbation du devis relatif à la restauration du petit orgue de l'église de Mersch ;
- 8) Approbation du devis relatif à la rénovation des équipements de sonorisation et d'illumination du hall Irbicht à Beringen ;
- 9) Approbation du devis relatif à l'aménagement d'un cimetière naturel et forestier ;
- 10) Approbation d'un décompte de travaux extraordinaires ;

- 11) Circulation :
 - a) Modification du règlement général de circulation ;
 - b) Édiction d'un règlement temporaire de circulation ;
 - c) Confirmation de règlements temporaires de circulation ;
- 12) Statuts de sociétés: avis ;
- 13) Approbation de contrats, conventions et actes ;
- 14) Commissions communales: Nomination ;
- 15) Règlement communal concernant l'octroi d'une subvention pour l'aide aux travaux d'entretien ;
- 16) Approbation de la charte de bonne conduite et du règlement du SoNo-Café (Sozial, Nohaltege Café) ;
- 17) Adaptation du règlement-taxe relatif à la location des salles communales ;
- 18) Déclarations de recettes ;
- 19) Communications du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers;

Mersch, le 24 janvier 2025
pour le collège des Bourgmestre et Échevins,



le Secrétaire



le Bourgmestre